

LES JARDINS DE NEULES
LABRO DOMINIQUE
NEULES
46160 LARNAGOL

FACTURE N° 399069 DU 14/05/2025

Chez : JARDINS DE NEULES
46160 LARNAGOL

Règlement : CHQ DATE LIV.

Echéance : 14/05/2025

Client : JARNEU

N° identification intra-communautaire : FR46 838 399012

Produit	Marque	Calibre	Colis	Poids Brut	Tare	Poids Net Pièces	P.U.	U	H.T.
BL N° 635190 Livraison 14/05/25									
TRANSPORT DEPART									
POIS GOURMAND A PESER	SAB		10	58.00	0.70	51.00	4.80	K	244.80
	CAT 1 GENERIQUE	L : 8196102							
CAROTTE x 10 KG		25/40	4	40.00	0.00	40.00	0.75	K	30.00
	CAT 1 PORTUGAL	L : 8199001							
CAROTTE NL 5KG SABLE	JORET		6	30.00	0.00	30.00	1.50	K	45.00
	CAT 1 FRANCE	L : 8181101							
TOMATE CERISE COULEUR 1KG			6	6.00	0.00	6.00	3.80	K	22.80
	CAT 1 MAROC	L : 8195101							
TOMATE COEUR DE BOEUF 4.5KG	P.DAMOUR		10	45.00	0.00	45.00	3.20	K	144.00
	CAT 2 FRANCE	L : 8194601							
DIGNON BLANC DJF X 12	DJF		3		12	36	1.20	P	43.20
	CAT 1 FRANCE	L : 8200602							
DIGNON BOTTE ROUGE X 12	DJF		1		12	12	1.25	P	15.00
	CAT 1 FRANCE	L : 8205704							
POUQUET BRETAGNE X 12			2		12	24	1.80	P	43.20
	CAT 1 FRANCE	L : 8190601							
ELERI RAVE 10P	TVS		1		10	10	1.50	P	15.00
	CAT 1 FRANCE	L : 8201301							
PATATE DOUCE	FUTURE	L2	4	27.00	0.40	25.40	1.80	K	45.72
	CAT 1 EGYPT	L : 8193001							
ADIS ROSE BOTTE X12	DJF		5		12	60	0.95	P	57.00
	CAT 1 FRANCE	L : 8200601							
ADIS ROUGE X 12			2		12	24	1.00	P	24.00
	CAT 1 FRANCE	L : 8199102							
AVET PRIMEUR X 5KG			2	10.00	0.00	10.00	1.60	K	16.00
	CAT 1 FRANCE	L : 8190201							
HT MARCHANDISE	CTIFL INTERFEL FRAIS SORTIE	BASE TAXABLE	TVA	MONTANT TVA	TOTAL HT				
					TOTAL TVA				
					NET A PAYER				

ANCIEN SOLDE : EUR

-1150.85

ENCOURS TOTAL A CE JOUR : EUR

0.00

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Opposabilité : 1 - Les présentes conditions générales de vente sont à la disposition de nos clients, pour leur permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'acceptation entière et sans réserve de l'acheteur à leurs dispositions. 2 - Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de notre part, prévaloir sur les dispositions qui suivent. 3 - Toute condition contraire posée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à notre société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. 4 - Le fait que nous ne nous prévalions pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à nous en prévaloir ultérieurement. Livraison : 1 - Nos livraisons sont faites au fur et à mesure de nos possibilités. Le délai de livraison est de 48 heures, sauf délai différent convenu lors de la prise de commande. 2 - Sont considérés comme cas de force majeure exonérant notre responsabilité en cas de retard ou de non-exécution de commandes : la guerre, l'émeute, les grèves, blocus ou autres conflits sociaux, les accidents, l'impossibilité d'être approvisionné, le fait du prince. 3 - Les commandes des marchandises, une fois celles-ci préparées, sont à la disposition de nos clients dans nos magasins ou entrepôts. En cas de manquant ou d'absence mentionnée sur la facture, l'acheteur est tenu de faire toutes les réserves adéquates et d'en informer le vendeur dans les délais légaux. 4 - Lorsque nos marchandises sont confiées à un transporteur public, l'acheteur est pareillement tenu de faire toutes réserves de réception dans les 3 jours suivant la livraison des marchandises (conformément à l'article L133-3 du Code de Commerce). Réclamation : 1 - Toute réclamation, pour être valable, devra nous être adressée au maximum dans les 6 heures suivant la réception de la marchandise. Le traitement, la transformation ou le changement de conditionnement des marchandises livrées, de quelque manière que ce soit, vaut renonciation à tout recours à notre encontre pour quelque raison que ce soit. Prix - Facturation : De par la nature des marchandises que nous commercialisons (produits alimentaires frais périssables) nos prix sont susceptibles d'évoluer quotidiennement. Paiement : 1 - Nos fournitures sont payables à la date de la facture, même celles non encore échues. En outre, nous pouvons refuser de satisfaire toute nouvelle commande ou commande en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. 3 - Conformément aux articles 441-6 c. com et D. 441-5 c. com, nous nous réservons le droit de garantir ou de pluralité de débiteurs. 4 - En cas de litige, toutes contestations survenant à l'occasion du présent contrat seront soumises au Tribunal du Siège qui sera compétent même en cas de produits de traitements : traité au : 1 - diphénol 2 - orthophénylphénol 3 - chlorophane 4 - thiabendazole 5 - bénomyle 7 - imazali 8 - ethoxyquine 9 - anhydride sulfureux A - orthophénylphénate de sodium B - hypochlorite D - bromure de méthyle E - autre



**SOULAGE
FAVAREL**
les experts primeurs

M.I.N. - Halles du Sud-Ouest - MAGASINS 5B/7/9 - 146 AVENUE DES ETATS-UNIS - 31200 TOULOUSE
Tél : 05 61 47 21 59 - Fax : 05 61 13 84 52 - Courriel : commercial.favarel@blampinfruits.com
SAS SOULAGE FAVAREL
Capital : 797.280 €
RCS : Toulouse B 388 187 288 - SIRET : 388 187 288 00039 - APE : 4631Z
N° TVA CEE : FR 52 388 187 288

LES JARDINS DE NEULES
LABRO DOMINIQUE
NEULES
46160 LARNAGOL

FACTURE N° 399069 DU 14/05/2025

Chez : JARDINS DE NEULES
46160 LARNAGOL

Règlement : CHQ DATE LIV.

Echéance : 14/05/2025

Client : JARNEU

N° identification intra-communautaire : FR46 838 399012

Produit	Marque	Calibre	Colis	Poids Brut	Tare	Poids Net Pièces	P.U.	U	H.T.
BL N° 635190 Livraison 14/05/25									
TRANSPORT DEPART									
PERSIL BOTTE	CAT 1 ESPAGNE	L : 8196404	1		20	20	0.65	P	13.00
CORIANDRE	CAT 1 ESPAGNE	L : 8187006	20		1	20	0.00	P	0.00
MITRAILLE PARIS 5KG	CAT 1 FRANCE	L : 8170601	4	20.00	0.00	20.00	2.60	K	52.00
PDT CELTIANE 12.5KG	CAT 1 FRANCE	35/55 L : 8180002	2	25.00	0.00	25.00	1.40	K	35.00
AGATA PLASTIQUE 10KG	BC PDT CAT 1 FRANCE	50+ L : 8182001	3	30.00	0.00	30.00	0.80	K	24.00
PDT BINJTE 10KG	WECSTEEN CAT 1 FRANCE	C0258 L : 8181901	3	30.00	0.00	30.00	0.55	K	16.50
SPUNTA 15KG	CAT 1 MAROC	L : 8188301	5	75.00	0.00	75.00	1.00	K	75.00
OIGNON JAUNE FILET 10KG	CAT 1 FRANCE	6/8 L : 8182201	2	20.00	0.00	20.00	0.75	K	15.00
ECHALOTTE 5KG	CAT 1 FRANCE	30/50 L : 8191001	2	10.00	0.00	10.00	2.50	K	25.00
AIL FRAIS 5KG	CAT 1 FRANCE	L : 8206001	2	10.00	0.00	10.00	6.90	K	69.00
POIVRON JAUNE 5KG	CAT 1 HOLLANDE	L : 8180703	2	10.00	0.00	10.00	1.90	K	19.00
HT MARCHANDISE									1 090.65
CTIFL INTERFEL FRAIS SORTIE									
BASE TAXABLE									1 089.22
TVA									5.50
MONTANT TVA									59.91
TOTAL HT									1 090.65
TOTAL TVA									60.20
NET A PAYER EUR									1 150.85
ANCIENT SOLDE : EUR									-1150.85
ENCOURS TOTAL A CE JOUR : EUR									0.00

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Opposabilité : 1 - Les présentes conditions générales de vente sont à la disposition de nos clients, pour leur permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à leurs dispositions. 2 - Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de notre part, prévaloir sur les dispositions qui suivent. 3 - Toute condition contraire posée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à notre société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. 4 - Le fait que nous ne nous prévalions pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à nous en prévaloir ultérieurement. Livraison : 1 - Nos livraisons sont faites au fur et à mesure de nos possibilités. Le délai de livraison est de 48 heures, sauf délai différent convenu lors de la prise de commande. 2 - Sont considérés comme cas de force majeure exonérant notre responsabilité en cas de retard ou de non-exécution de commandes : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, blocus ou autres conflits d'avarie, les accidents, l'impossibilité d'être approvisionné, le fait du prince. 3 - Les commandes des marchandises que nous commercialisons (produits alimentaires frais périssables) nos prix sont susceptibles d'évoluer quotidiennement. Paiement : 1 - Nos fournitures sont payables à la date de réception dans les 3 jours suivant la livraison des marchandises (conformément à l'article L133-3 du Code de Commerce). Réclamation : 1 - Toute réclamation, pour être valable, devra nous être adressée au maximum dans les 6 heures d'avis de réception sur la facture, laquelle n'excède jamais 30 jours après la date de livraison pour les produits alimentaires frais périssables. 2 - Le défaut de paiement d'une seule facture à l'échéance rend immédiatement exigible toutes les créances, même celles non encore échues. En outre, nous pouvons refuser de satisfaire toute nouvelle commande ou commande en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. 3 - Conformément aux articles 441-6 c. com et D. 441-5 c. com, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal par mois sans mise en demeure préalable, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. 4 - Aucun escompte pour paiement anticipé n'est appliqué. Compétence : En cas de litige, toutes contestations survenant à l'occasion du présent contrat seront soumises au Tribunal du Siège qui sera compétent même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs.

Liste des produits de traitements : traité au : 1 - diphénol 2 - orthophénylphénol 3 - chlorophenol 4 - thiabendazole 5 - benomyl 6 - imazalil 8 - thioxyquin 9 - anhydride sulfureux A - orthophénylphénate de sodium B - hypochlorites D - bromure de méthyle E - autre